

Des bridgeurs nîmois champions de France

Maison Carrée | Avec quatre vainqueurs, le club triste de bons résultats.



■ Une partie de l'équipe Typhon qui a remporté la finale.

Disputées à Paris, les finales nationales ont permis aux bridgeurs nîmois de se distinguer. L'équipe Typhon constituée de Daniel Typhon, Maguy Deloof, Jean-François Louis, Mireille Morlock, Michel Ricard et Yolande Robert a remporté la finale du championnat de France en Mixte senior par quatre dans la catégorie Honneur. C'est un exploit pour une équipe classée 10^e à l'indice. Elle a su remonter son handicap pour décrocher le titre envie de championne de France.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, deux jours après, Jean-François Louis se classait 2^e de l'Open senior par 4, avec Henri Agot, Anne-Marie Dupuis, Jacques Martin et

Gérard Mazet.

Ces joueurs appartiennent au club le plus ancien de la cité (fondé en 1972), le Bridge club Maison-Carrée qui, aujourd'hui, possède au 2, rue Desjardins, des locaux adaptés à cette activité de loisir ou de compétition. Le club organise trois fois par semaine des tournois qui réunissent quatre-vingts personnes en moyenne.

L'objectif de ce club de bridge est d'accueillir les joueurs dans une ambiance chaleureuse et il ne peut que se réjouir des très bons résultats obtenus en compétition.

► **Contact :** René Klein au 06 10 85 85 63.

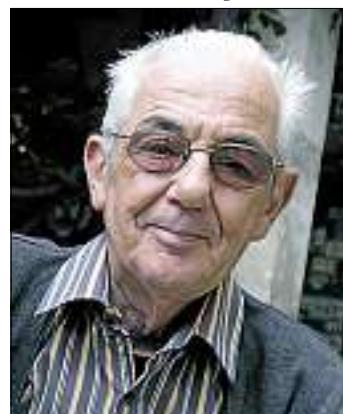
Correspondant ML : Christian Cartoux : christiancartoux@free.fr

La Placette porte le deuil de Gérard Philibert, un de ses piliers

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Gérard Philibert, à l'âge de 75 ans, des suites d'une douloreuse maladie.

Gérard, époux de Maryse, la présidente du comité de quartier de la Placette avait mené une brillante carrière à la SNCF, en qualité de chauffeur, du train à vapeur jusqu'au TGV, qu'il pilota vers la fin de son activité. « Sans doute est-ce cette école de compétences qui lui avait donné le sens de l'exactitude et du travail bien fait », commente son ami Alain Balp.

Gérard qui avait le cœur sur la main, et de l'or dans les doigts, a passé sa retraite à rendre service, se consacrant entièrement à sa Placette et à son comité de quartier, dont il a largement participé à la réfection du local. Mais l'actif et généreux retraité ne s'est pas limité à son quartier, puisqu'il a animé de nombreux groupes artistiques. Nîmes lui doit aus-



Gérard Philibert était très investi dans le comité de quartier. Arch. S.B.

si le système de chauffage de l'église Saint-Paul, les crèches de l'église Saint-Charles et la liste n'est pas exhaustive. Gérard va laisser un énorme vide et le souvenir d'un personnage attachant, disponible, artiste, dévoué et désintéressé. *Midi Libre* adresse ses sincères condoléances à la famille Philibert et à leurs nombreux amis.

F. C.

VOISINAGES

La Placette

● EXPOSITION

L'association Ifac (institut de formation d'animation et de conseil) accueille jusqu'au 31 juillet l'exposition des œuvres de Médéric Boisse : "Regards", 3, rue Saint-Yon. L'exposition est visible du lundi au vendredi, de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures.

Mas de Mingue

● JOURNAL

Dernière livraison du Journal du Mas en ce mois de juillet avec, à la une du mensuel, un clin d'œil à Michel Baeza, directeur de l'école Albert-Camus et les paroles d'Amin, élève à l'internat d'excellence de Montpellier... Renseignements au 04 66 27 62 13.

La ligne à très haut débit est arrivée à Nîmes

Téléphonie | Orange a lancé, hier à Cap Costières, la 4G.

C'est fait ! Nîmes est, depuis hier, la quatrième ville de la région Languedoc-Roussillon à être passée au très haut débit mobile, la fameuse 4G (quatrième génération de normes de téléphonie mobile). Pierre Clément, directeur Orange Sud, l'a officiellement lancé, hier, à la toute nouvelle boutique Orange de Cap Costières. Cela signifie que les téléphones mobiles et autres smartphones pourront naviguer sur internet à des vitesses avoisinant les 150 mégabits par seconde (Mbps/s). En comparaison, l'actuel 3G qui équipe nos appareils de téléphonie mobile ne dépasse guère les 14,4 Mbps/s.

Apporter de l'instantanéité

Les utilisateurs vont donc pouvoir arpenter l'internet mobile dix fois plus vite. Concrètement, il faudra trois minu-



■ Deux employés en pleine démonstration des performances 4G. Photo CYNDEL TREMOULET

tes pour télécharger un film de 1 gigaoctet (Go) alors qu'il en fallait vingt-sept avec la 3G. La connexion à la télévision mobile, elle, se fera en moins d'une seconde. Autre prouesse technologique rendue possible par la 4G, la Haute Définition (HD) mobile. Si jusqu'ici nos équipements domestiques

étaient tous équipés de la technologie HD, nos smartphones, tablettes et ordinateurs portables munis de cette technologie vont le devenir - et surtout le rester - lors de nos déplacements. C'est donc l'expérience de l'internet mobile qui va muter en tendant vers la quasi-instantanéité.

Il faudra changer de téléphone pour en bénéficier

Petit bémol : les téléphones que nous utilisons actuellement ne sont pas "4G-compatibles". Il va donc falloir les mettre au rebut et s'en procurer de nouveaux. Mais ce coût devrait s'avérer plus que modéré si vous souscrivez simultanément à un forfait 4G. Cette technologie devrait être relativement accessible financièrement aux portefeuilles les plus modestes.

YOANN HERVEY
redac.nimes@midilibre.com

« La 4G ? Une course de vitesse »

La 4G, comment ça marche ? Explications de textes avec Pierre Clément, directeur Orange Sud.

Que va apporter la 4G ?

Plus de vitesse et d'instantanéité, c'est-à-dire plus de confort de navigation pour nos usagers. Cela leur donnera également la possibilité de travailler sur deux applications en même temps.

Quand seront équipés les villes et villages limitrophes ?

Prochainement. 37 agglomérations

sont d'ores et déjà équipées en France, 50 le seront d'ici la fin du mois de septembre.

Pouvez-vous confirmer que la 4G n'occasionnera pas de surcoût ?

Nous proposons des smartphones équipés de la technologie 4G à 1€. Les forfaits connaîtront des surcoûts allant de 1€ à 10€ suivant la date à laquelle vous vous équiperez. C'est notre offre de bienvenue. Moins vous attendez, moins vous dépenserez !

Recueilli par Y. H.



■ Pierre Clément, directeur Orange Sud, hier, lors du lancement. Ph. CYNDEL TREMOULET

Quand le sport vient jusqu'au domicile des seniors

Santé | Seniors actifs +, un programme expérimental, est lancé à Nîmes en septembre. Un appel à candidature est lancé.

Un dispositif expérimental est lancé à partir du 2 septembre afin de favoriser les activités physiques des seniors à domicile, aidés en cela par un coach. Les inscriptions sont d'ores et déjà possibles auprès du Point info services à domicile du Gard, porteur de ce programme innovant, baptisé Seniors actifs + et d'une durée de trois mois pour 12 séances d'une heure. Il faut être âgé d'au moins 62 ans ; les organismes de retraites Carsat et Malakoff-Mederic s'engagent à prendre en charge de 10 à 73 % du coût du programme, en fonction des revenus du candidat.

« Pour que les seniors restent actifs et qu'ils ne soient pas isolés. »

Laurent Morin, du Point info services à domicile.

« Ce dispositif est mis en place pour que les seniors restent actifs quand ils prennent leur retraite et qu'ils ne soient pas isolés », explique Laurent Morin, chargé de développement au Point info services à domicile du Gard. C'est un programme expérimental, d'une durée de trois mois, mais l'objectif est de le pérenniser. Dans un premier temps, nous proposons



■ L'objectif est de donner envie aux seniors d'avoir une pratique collective.

Photo Alexandre DIMOU

40 places. » L'enjeu est double : la santé du senior par l'activité physique adaptée (le bien vieillir favorise en outre les économies de santé) et puis la promotion du lien social, avec, en bout de ligne, le passage à une pratique collective, au sein d'une association par exemple.

« La première séance consistera dans une évaluation des capacités du senior et de ses besoins, poursuit M. Morin. Par la suite il pourra s'agir d'une activité personnalisée et évolutive. Un bilan sera réalisé au

terme de ces 12 séances. » Les coaches à domicile, ou plutôt les animatrices sportives, sont titulaires du certificat de qualification professionnel d'animateur de loisir sportif, renforcé par une formation spécifique "senior". Elles sont issues des rangs de la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFE-GPV), reconnue d'utilité publique, et seront, dans le cadre de ce dispositif, recrutées par le réseau Vivadom, spécialiste des services à domicile, qui aborde par là même un nou-

veau type de prestations.

« Nous avons sollicité des animatrices qui ont de l'expérience auprès des seniors, indique Chantal May, présidente du comité départemental de la FFEPGV. Notre but n'est pas d'abandonner les seniors au bout de trois mois. Il faut réussir à leur donner envie d'aller ensuite vers une pratique collective. »

RICHARD BOUDÈS
rboudes@midilibre.com

► Renseignements et inscriptions au 04 66 23 32 00. Le nombre de places est limité.